



LETTRE D'INFORMATION N°5 – MARS 2022

PROJET ÉOLIEN DE SAINT-MAXIRE

ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants,

Depuis 2019, Enertrag travaille au développement du projet éolien de Saint-Maxire. Dans ce cadre, nous avons lancé une démarche de concertation en 2021, afin d'informer et d'échanger avec les acteurs de la commune.

Au mois de décembre 2021, nous sommes venus à votre rencontre lors d'un porte-à-porte. Nous tenions à vous remercier pour votre accueil. Ce moment d'échange fut l'occasion pour vous d'en apprendre plus sur le projet, de poser vos questions et d'exprimer vos craintes.

Pour tenir compte de vos remarques et attentes, nous ouvrons en cette année 2022 une nouvelle étape passionnante pour le projet et la démarche, celle de la co-construction du projet éolien. Pour mener à bien cette étape, nous avons fait le choix de nous faire accompagner du cabinet Mazars, spécialiste en concertation et communication.

Dans cette Lettre, nous vous invitons à en découvrir plus sur le projet et l'éolien et vous donnons rendez-vous pour de prochaines rencontres, afin de construire ensemble un projet de territoire qui vous soit le plus bénéfique possible !

Bonne lecture et à bientôt,

Marie RICH
Cheffe de projet éolien
ENERTRAG



Invitation

**Participez au prochain Forum
d'Information !**



Mercredi 13 Avril 2022



Salle des fêtes de Saint Maxire



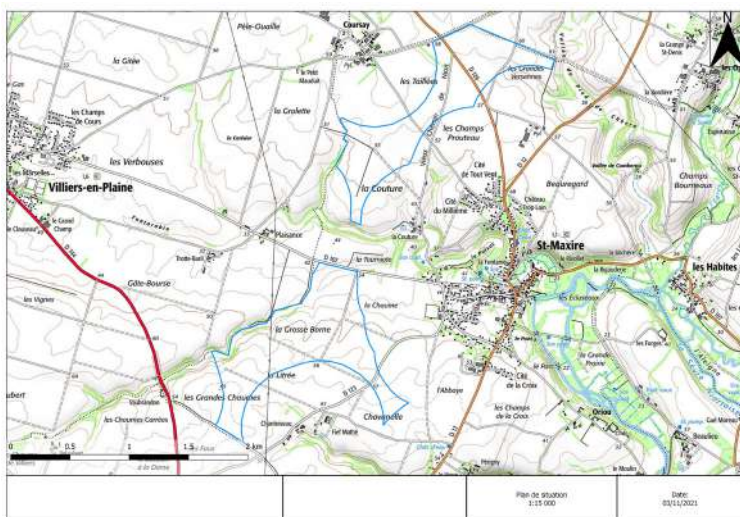
De 18h30 à 20h30

A des fins d'organisation, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire auprès d'Agathe MONTEBRUN (Equipe concertation de Mazars) : agathe.montebun@mazars.fr / 06 65 09 96 03 ou directement sur le site internet du projet : www.saint-maxire.parc-eoliens-enertrag.fr

En quoi consiste le projet ?

Les grandes caractéristiques du projet

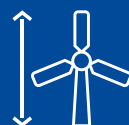
Depuis 2019, ENERTRAG étudie la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune de Saint-Maxire. Retrouvez ci-dessous la zone d'étude du projet délimitée en bleu.



Chiffres clés



4 à 6
éoliennes



200m
de haut

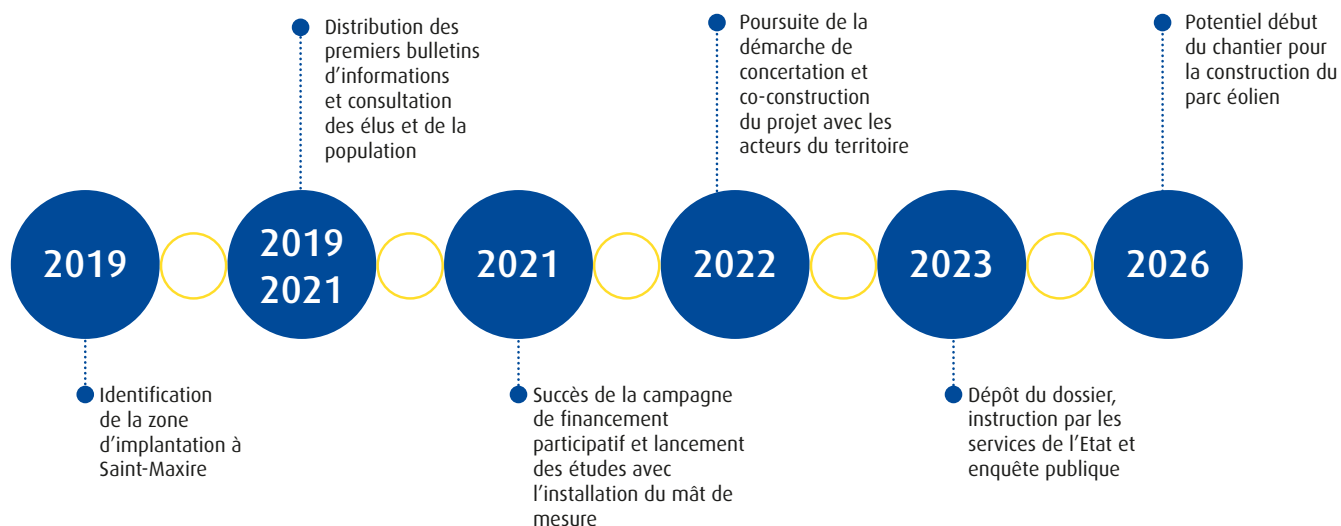


500 m
de distance
aux habitations



4 à 6 MW
de puissance
par éolienne

Historiques et prochaines étapes



Retour sur le porte-à-porte de décembre 2021

Du 7 au 10 décembre les équipes d'eXplain sont venues à votre rencontre lors d'un porte-à-porte. Pendant celui-ci, 297 personnes ont été rencontrées et nous les en remercions.

Les objectifs du porte-à-porte étaient de :

- Vous présenter le projet éolien en cours sur la commune ;
- Vous tenir informés des dernières actualités du projet ;
- Recueillir votre avis et vos interrogations.

Les résultats



Par notre communication, la municipalité, la presse ou le voisinage, **vous étiez 65% à avoir connaissance du projet.** Ce chiffre nous encourage à poursuivre nos efforts pour vous tenir informés du mieux possible, à chaque étape du projet.



Vis-à-vis du projet éolien et en l'état des informations qui vous ont été communiquées, **21% d'entre vous se sont positionnés comme « favorables » et 35% « défavorables ».** Ainsi, 44% des riverains sondés n'étaient pas encore en capacité de formuler un avis.



Enfin, **vous nous avez partagé votre intérêt pour la transition énergétique, de nombreuses questions mais aussi des inquiétudes.** Du côté des questions, vous vous interrogez sur l'emplacement du projet, les autres parcs alentours et la visibilité des éoliennes. Du côté des inquiétudes, vous mettez en avant le bruit, le paysage et la faune.

Et ensuite ?

Les résultats de cette phase d'écoute sont riches et nous invitent à adapter la démarche de concertation et d'information pour répondre pleinement à vos attentes et questions. Par le biais de Lettres d'information régulières, d'un site internet repensé (à la fois informatif ET participatif !) et de différentes rencontres en individuel et en collectif, nous espérons concevoir avec vous un projet qui soit le plus bénéfique à tous.

« J'ai besoin de plus d'informations pour pouvoir me positionner sur le projet. »

« Il faudrait que le projet respecte certains éléments, je pense notamment au Bois Picot ou au Hameau de Coursay. »



Le vrai du faux !

L'énergie éolienne se développe en France. Elle y est même devenue la 3^{ème} source de production d'énergie, derrière le nucléaire et l'hydroélectricité. Elle est une énergie renouvelable qui contribue à limiter les émissions de gaz à effet de serre, et pourtant sa montée en puissance génère des critiques, certaines fondées sur de fausses affirmations.

VRAI

Les projets éoliens sont intégrés au mieux dans le paysage

Lors du développement d'un projet éolien, un effort tout particulier est dédié à la bonne intégration des éoliennes dans le paysage. L'objectif est de procéder à une insertion harmonieuse des éoliennes dans le paysage du territoire qui les accueille. Afin de s'en assurer, les développeurs éoliens doivent se plier à un ensemble de règles urbanistiques et techniques contraignantes. Grâce à ce travail, la transformation du paysage est de moins en moins ressentie par les riverains comme une dégradation, même si une part de l'appréciation esthétique d'un parc éolien reste subjective.

FAUX

Les éoliennes sont néfastes pour la santé

Il faut d'abord avoir à l'esprit que la réglementation française figure parmi les plus protectrices en ce qui concerne les effets sanitaires des éoliennes et permet d'assurer un niveau élevé de protection des riverains et de l'environnement tout au long de l'exploitation de l'installation. L'Académie française de Médecine a publié un rapport à ce sujet en 2017, dans lequel elle ne reconnaît aucune corrélation directe entre le fonctionnement d'un parc éolien et certains symptômes comme le trouble du sommeil ou de l'anxiété.

FAUX

Les éoliennes vont nous empêcher de vivre dans un environnement calme

A 500 mètres de distance (distance minimale réglementaire) des habitations, les basses fréquences, principal bruit de fond émis par les éoliennes, sont généralement inférieures à 35 décibels. Ce niveau correspond au bruit produit par une conversation à voix basse. Par ailleurs les études acoustiques vont permettre d'étudier l'émergence du projet (c'est-à-dire le bruit additionnel créé par les éoliennes) ceci afin de vérifier que le projet respecte bien la réglementation française. Cette dernière est l'une des plus strictes au monde en la matière car elle impose une émergence maximum de 3 décibels la nuit et de 5 décibels le jour, par rapport au bruit résiduel (bruit sans éolienne). Une fois le parc en fonctionnement, une seconde étude acoustique sera réalisée afin d'évaluer si le niveau sonore est bien conforme à la réglementation et aux simulations effectuées avant sa construction.



Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à consulter le site internet du projet.

www.saint-maxire.parcs-eoliens-enertrag.fr



Marie RICH
Cheffe de projet éolien Enertrag
saint-maxire@enertrag.com

mazars

Agathe MONTEBRUN
Consultante Concertation Mazars
agathe.montebun@mazars.fr
06 65 09 96 03